

Journée Africaine de la Lutte contre la Corruption: la déclaration du gouvernement



- **Chers Compatriotes ;**
- **Chers Amis et Partenaires Techniques et Financiers**
- **Chers Amis des Organisations de la Société Civile;**
- **Chers Amis de la Presse ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Le 11 juillet 2022, à l’instar de tous les pays africains, membres de la Convention de l’Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption, la Côte d’Ivoire célèbre la Journée Africaine de la Lutte contre la Corruption.

Cette année, le thème de la Journée Africaine est : « Stratégies et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la Covid-19».

La pandémie de la Covid-19 a provoqué une crise économique mondiale, qui a eu pour effet de contracter le PIB de l’Afrique de 2,1 %. Ce choc de la pandémie et la crise économique qu’il a provoquée ont eu des implications directes sur les soldes budgétaires et le fardeau de la dette des pays africains.

Afin de bâtir des économies résilientes, les pays africains doivent ainsi relever les défis de la dette et du financement du développement de l'Afrique, en veillant à accroître leurs capacité de mobilisation des ressources domestiques mais aussi en étant plus efficaces et plus efficaces en matière de dépenses publiques et de contrôle des finances publiques.

Par ce thème, l'Union Africaine veut engager les États africains à tirer les leçons des expériences dans la gestion de la crise de la COVID 19, pour renforcer les systèmes de gouvernance et de reddition des comptes dans la conduite des politiques publiques.

Mesdames et Messieurs,

Eu égard aux enjeux ci-dessus indiqués, la Côte d'Ivoire a choisi de placer cette journée du 11 juillet sous le thème national suivant : « *Gestion des fonds Covid-19 et leçons apprises en matière de transparence et d'intégrité* ».

En effet, les reformes juridiques et institutionnelles ainsi que les outils de gestions efficaces mises en place par la Côte d'Ivoire ont permis de démontrer la résilience de notre pays face au péril sanitaire de la COVID-19 sur notre économie. Ainsi un plan d'urgence dit Plan de soutien Économique, social et Humanitaire a permis à l'économie de maintenir un taux de croissance positif de 6,5% en 2021.

Malgré tous ces efforts entrepris par notre pays, beaucoup reste à faire en matière de transparence, d'intégrité et de lutte contre la corruption. En effet au titre de l'indice de Transparency International, la Côte d'Ivoire a obtenu un score de 36/100 et est classée 105^e sur 180 pays en 2021, en matière de perception de la corruption.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer les instruments et mécanismes de promotion de la transparence, de la responsabilité et de la redevabilité afin qu'ils soutiennent efficacement le développement de notre pays.

Pour ce faire, sous le leadership du Président de la République SEM Alassane Ouattara, les Institutions de contrôle, de régulation des finances publiques et de suivi de la mise en œuvre des politiques publiques ont vu leurs pouvoirs et leurs capacités d'action et d'intervention renforcées ces dernières années. Il s'agit de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale d'État et, au niveau judiciaire de la

création récente de l'Agence en charge du recouvrement et de la gestion des Avoirs illicites ainsi que de la création au sein du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la lutte contre la corruption, du Système de Prévention et détection des Actes de Corruption et Infractions Assimilées (SPACIA). Ces institutions et organes, aux côtés de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, permettront à la Côte d'Ivoire, avec le concours de tous, de faire des avancées notables en matière de Bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au moment de clore mon propos, de réitérer ma reconnaissance au Président de la République, au Premier Ministre, mais également de remercier les différentes chancelleries représentées en Côte d'Ivoire et nos Partenaires Techniques et Financiers, pour leur confiance sans cesse renouvelée en notre pays et pour leurs appuis significatifs en vue de propulser notre pays au nombre des exemples de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption, pour une Côte d'Ivoire, pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2025.

Bonne célébration à toutes et à tous !!!!

Vive la Côte d'Ivoire !!!!

Je vous remercie.

Ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption

Epiphane Zoro Bi Ballo